# L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 32, 28 août 2015


*Léa Schwarz, 9 ans, transporte de l'herbe dans son panier pour nourrir les chèvres au Népal. Lire article en page 3.*
*(Photo* Steve Scwarz:*)*

Élections fédérales

# Radio-Canada comme enjeu?

***Danny Joncas** (Francopresse)*

OTTAWA – D'élection en élection, des thèmes récurrents sont au cœur des préoccupations des communautés francophones vivant en situation minoritaire. Or, rarement l'avenir du diffuseur public CBC/Radio-Canada a-t-il constitué un enjeu majeur pour la francophonie canadienne, à l'approche d'une élection fédérale. C'est pourtant le cas cette année.

« Nous voulons que le prochain gouvernement assure à notre diffuseur public, Radio-Canada, les moyens de s'acquitter de son mandat », a déclaré la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, dès le déclenchement des élections, au début août.

Le ton était donné et le message, on ne peut plus clair. Il faut cependant préciser qu'un rapport du comité sénatorial des transports et des communications, rapport dont la publication a précédé de peu le début de la campagne électorale, ne contribuait en rien à apaiser les craintes des plus ardents défenseurs de CBC/Radio-Canada.

Plutôt critique envers la société d'État, le rapport en question avançait que le diffuseur public doit exister afin d'offrir des services que le privé n'offre pas, plus particulièrement aux gens vivant dans les régions éloignées. Du même souffle, le rapport laissait sous-entendre que le diffuseur public devait trouver les moyens de maintenir la même qualité de services, avec moins de ressources.

« Les entreprises du secteur privé ont une excellente raison de vouloir réduire leurs coûts : assurer leur survie. Le radiodiffuseur public n'a pas cette motivation, du moins pas au quotidien », pouvait-on lire.

L'épineuse question du financement de CBC/Radio-Canada a également été abordée, le rapport du Sénat suggérant notamment de trouver des sources de financement supplémentaires, comme des dons du public effectués sur une base volontaire. Il n'en fallait pas plus pour plonger le diffuseur public au cœur de la campagne électorale, le regroupement Les Amis de la radiodiffusion attaquant entre autres le rapport et ses auteurs. « Les sept sénateurs conservateurs siégeant au comité ont été nommés par Stephen Harper. En tant que loyaux serviteurs, ils font la sale besogne pour lui en proposant un agenda hostile qui mettrait fin à la radiodiffusion publique canadienne telle qu'on la connaît », avance le porte-parole du groupe, Ian Morrison.

**L'heure des promesses**

Récemment, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) saisissait la balle au bond et en profitait pour questionner les trois principaux partis fédéraux sur ce dossier chaud.

En date du 21 août, le Parti conservateur n'avait toujours pas répondu au questionnaire de la FCCF, tandis que le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral se sont tous deux engagés à rétablir le financement de CBC/Radio-Canada au même niveau qu'avant les compressions de l'ordre de 115 millions de dollars annoncées en 2012.

« Nous garantirons un financement stable, pluriannuel et prévisible qui protégera Radio-Canada des fluctuations du marché publicitaire et consacrerait sa liberté éditoriale vis-à-vis du gouvernement », promet le NPD.

« Nous entendons exiger que la programmation de la SRC présente un contenu majoritairement canadien et suffisamment varié pour répondre aux besoins des divers publics canadiens, y compris des communautés francophones et acadienne. Cette programmation devra respecter la spécificité des marchés francophones et anglophones, qui ont des contextes, des dynamiques et des conditions de succès qui leur sont propres », envisagent pour leur part les libéraux de Justin Trudeau.

Parmi les points abordés dans le sondage de la FCCF, la question du financement de CBC/Radio-Canada occupait une place de choix, la FCCF jugeant que le diffuseur public joue un rôle de premier plan dans la promotion et la diffusion de la culture au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

« Au cours des dernières années, la Société Radio-Canada a vu ses crédits parlementaires diminuer, la forçant à réajuster son budget et causant de nombreuses coupes. L'impact négatif de cette



**Élection**
*Suite en page 2*

# Élection

Suite de la une

situation est de plus en plus flagrant sur la capacité de la SRC d'appuyer des événements culturels et des activités artistiques d'envergure », dénonce la FCCF.

Maintenant que chaque parti aspirant à prendre le pouvoir à Ottawa a déjà eu l'occasion de se prononcer sur l'avenir du diffuseur public, il reste à voir quelle place occupera ce dossier durant le reste de la campagne. Libéraux et néo-démocrates en profiteront sûrement pour attaquer les conservateurs sur le sujet, en misant surtout sur les postes abolis d'un bout à l'autre du pays, dont en régions, et sur la quasi-disparition d'un service des sports autrefois très efficace durant le règne Harper.

Scrutin fédéral

# Rien n'est gagné d'avance dans les circonscriptions francophones

***Danny Joncas** (Francopresse)*

OTTAWA – Depuis plusieurs décennies, afin de faire élire son protégé à Ottawa dans une circonscription où l'on compte un grand nombre de francophones, il n'est pas toujours nécessaire pour les partis politiques fédéraux de déployer d'innombrables efforts, puisque celles-ci sont souvent gagnées d'avance. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le Parti libéral. Or, tout indique que ce ne sera pas le cas cette fois-ci.

Avec la montée du Nouveau Parti démocratique (NPD) dans les sondages et les gains réalisés par les conservateurs dans quelques-unes des circonscriptions francophones depuis une dizaine d'années, bien malin celui qui peut prédire une victoire sans équivoque d'un candidat quelconque dans les circonscriptions phares de la francophonie canadienne.

Ci-dessous, nous vous présentons un aperçu des chaudes luttes qui se dessinent dans cinq circonscriptions, dont celle du représentant aux Communes, qui siège historiquement au Comité permanent des langues officielles et constitue un interlocuteur et un allié important des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

**Saint-Boniface-Saint-Vital :**
**Changement de nom et de député**

En matière de circonscriptions au sein desquelles le résultat des élections du 19 octobre aura un impact considérable sur la francophonie canadienne, difficile de trouver mieux que Saint-Boniface-Saint-Vital (anciennement Saint-Boniface). En effet, l'actuelle ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, a décidé de ne pas solliciter un troisième mandat.

En 2008, se présentant sous la bannière du Parti conservateur, cette policière bilingue avait réussi à mettre un terme à 20 ans de règne libéral dans cette circonscription manitobaine. Cet automne, les libéraux miseront sur Dan Vandal, qui devra se mesurer au conservateur François Catellier afin de regagner cette circonscription traditionnellement libérale.

**Ottawa-Vanier :**
**Le château fort menacé**

Le NPD entend déléguer Emilie Taman, une procureure qui travaille à la fonction publique fédérale et recrue sur la scène politique, afin de briguer les suffrages dans Ottawa-Vanier. Toutefois, il ne s'agira pas pour elle d'une mince tâche, puisque depuis que cette circonscription située au cœur de la capitale nationale a adopté le nom d'Ottawa-Vanier en 1974, seuls deux députés y ont représenté ses habitants, soit les libéraux Jean-Robert Gauthier et Mauril Bélanger. Qui plus est, la circonscription est libérale depuis 1935.

Par contre, au fil des ans, les majorités de 24 000 et de 19 000 voix enregistrées par Mauril Bélanger en 1997 et en 2000 ont fondu à chaque élection, de sorte que celui-ci ne l'a emporté que par 5 000 votes sur ses plus proches poursuivants, en 2011. La tendance se poursuivra-t-elle le 19 octobre?

**Acadie-Bathurst :**
**Même patronyme, nouveau candidat**

Depuis 1997, la circonscription d'Acadie-Bathurst est associée à Yvon Godin, lui qui y a entre autres signé d'écrasantes victoires en 2011 et en 2008. Mais comme le coloré député néo-démocrate a décidé de tirer sa révérence, la porte est grande ouverte pour le néo-démocrate Jason Godin et le libéral Serge Cormier.

Ardent défenseur des minorités linguistiques, Yvon Godin a déjà accordé son appui à Jason Godin, avec qui il n'a aucun lien de parenté. L'actuel maire de Maisonnette, qui n'est âgé que de 22 ans, fera face à un autre nouveau venu sur la scène politique fédérale en Serge Cormier, qui œuvre au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick depuis quelques années, notamment comme chef de cabinet et analyste de politiques.

**Madawaska-Restigouche :**
**Course à trois**

Le conservateur Bernard Valcourt, qui a été ministre sous Brian Mulroney et qui était ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien au moment du déclenchement des élections, a réussi son pari en 2011. Souhaitant revenir en politique, il avait délogé de justesse Jean-Claude D'Amours.

Cette fois-ci, M. Valcourt risque d'avoir à se préoccuper de deux adversaires, alors qu'une course à trois est anticipée dans cette circonscription néo-brunswickoise créée en 1997. Ses adversaires : le libéral René Arseneault et le néo-démocrate Rosaire L'Italien. Le premier est avocat tandis que le second est un journaliste à la retraite.

**Sudbury : Député recherché**

Le NPD s'en tire généralement bien dans le Nord de l'Ontario, sauf à Sudbury. C'était jusqu'à ce que Glenn Thibeault déloge la libérale Diane Marleau, en 2008. Mais un départ fracassant de Glenn Thibeault au cours de son deuxième mandat, un départ du NPD pour joindre les rangs des libéraux provinciaux qui ne s'est vraisemblablement pas déroulé dans les règles de l'art, pourrait nuire aux chances des troupes de Thomas Mulcair de conserver cette circonscription.

Si les électeurs sudburois boudent le néo-démocrate Paul Loewenberg, ils se tourneront vers le propriétaire de journaux et de stations de radio Paul Lefebvre, du Parti libéral, ou vers Fred Slade, candidat conservateur œuvrant dans le secteur financier.




*En collaboration avec Radio Taïga*

**La ville de Yellowknife a besoin de l'avis des citoyens**

Un sondage en ligne jusqu'au 29 août demande aux citoyens de proposer des idées sur la manière dont le monument Bristol, à l'intersection de la route Old Airport, pourrait devenir le premier point d'escale des nouveaux arrivants et des touristes.

Vous êtes invités à partager vos opinions pour que l'emplacement devienne plus attirant et accueillant pour les visiteurs.

Les questions portent sur les installations que vous aimeriez voir sur le site, ce qui manque, ce qui pourrait être fait ainsi que interrogations sur les installations des quartiers avoisinants.

**Moins de moustiques à l'été 2015**

Sans doute aurez-vous remarqué qu'il y a eu moins de moustiques pendant la saison?

Mike Jenkins, technicien en sciences biologiques à la ville d'Edmonton, rapporte que le nombre de moustiques est en baisse à travers le pays.

Cette diminution est due aux faibles précipitations de cet été et au bas niveau d'accumulation de neige l'hiver dernier.

Monsieur Jenkins rassure qu'il n'y aura pas de conséquences majeures, à l'exception d'oiseaux migrateurs et d'animaux sauvages qui pourraient être contraints à changer de trajectoire.

**L'alcool en cause dans l'accident aérien qui a enlevé la vie à un pilote de Yellowknife**

Le 13 avril dernier, Kevin Wang prenait place à bord d'un avion qui s'est écrasé en Colombie-Britannique. Selon le service du coroner de la Colombie-Britannique, le capitaine de l'appareil, Robert Brandt avait un taux d'alcoolémie de 0,24 pour cent, soit plusieurs fois la limite légale pour les conducteurs et bien au-delà des règles strictes imposées aux pilotes.

Quant à l'ancien pilote d'Air Tindi, Kevin Wang, aucune trace d'alcool ou de drogues n'a été trouvée dans son sang. L'homme de 32 ans avait quitté la compagnie Air Tindi de Yellowknife peu de temps avant pour travailler à Vancouver.

L'avion n'avait pas de boîte noire. La cause de l'accident fait toujours l'objet d'une enquête par le Bureau de la sécurité des transports.

**Fête de la rentrée!**

Monsieur Richard Létourneau, Président du conseil d'administration de la Fédération franco-ténoise est heureux de vous inviter à prendre part à la traditionnelle Fête de la Rentrée, le vendredi 11 septembre 2015, de 17 h à 19 h à la Maison Bleue, au 5016, 48e Rue, à Yellowknife.

Cette invitation s'adresse aux membres, administrateurs, partenaires, collaborateurs, bénévoles, francophones et Acadiens établis ou nouvellement arrivés aux TNO. Venez partager avec nous le plaisir de bâtir une communauté francophone dynamique, forte et unie.

Veuillez confirmer votre présence au plus tard le mercredi 9 septembre, à 17h, par courriel à dgfft@franco-nord.com ou par téléphone au 867-920-2919, poste 254

**Eau douteuse**

La Société de protection des animaux des Territoires du Nord-Ouest examinera les protocoles de sécurité de son refuge à la suite d'un incident d'altération d'eau. Le 6 août, un employé a remarqué une substance inconnue dans le réservoir d'eau à l'extérieur de l'établissement ou s'abreuvent les chiens.

La présidente de la SPCA, Nicole Spencer, croit que quelque chose a été versé dans le récipient après que les employés ont quitté les lieux.

Voyages

# Huit pays en dix mois pour la famille francophone Culhane-Schwarz

**Pendant dix mois, la famille Culhane-Scwarz, composée de Michèle Culhane, Steve Schwarz et de leurs deux filles Amélie et Léa, a visité huit pays et en a profité pour s'imprégner de différentes cultures. Voici ce qu'ils avaient à raconter.**

*Noémie Bérubé*

Michèle Culhane et Steve Schwarz sont tous deux fonctionnaires territoriaux.

Ils disposaient d'une année sabbatique et ont décidé de concrétiser un voyage inspiré d'un couple d'amis. « On savait qu'on avait une année de congé qui venait (épargne pendant quatre ans et une année de congé), on a juste commencé à y penser vraiment un an et demi avant, quand nos amis ont entrepris le voyage avant nous. On suivait leur blogue avec leurs enfants et on s'est dit que ce serait *cool* de visiter plusieurs pays. On a discuté en famille des pays et des continents que l'on voulait voir. On avait besoin d'une pause de Yellowknife, ça fait longtemps qu'on demeure ici et la vie est occupée. Aussi, on voulait aller au tiers-monde pour que les enfants puissent apprendre c'est quoi la vie au tiers-monde. »

Le Canada, la Thaïlande, le Cambodge, le Népal, l'Australie, la Turquie, la France et les Pays-Bas sont au final les pays visités pendant les dix mois d'aventure. Ils sont restés entre quatre et six semaines à chaque endroit.

En septembre 2014, la petite famille a visité sa première destination, le Canada, où elle a traversé les provinces de l'Ouest jusqu'en Ontario. À Toronto, elle a acheté son premier vol à sens unique en direction de Bangkok, en Thaïlande, ne sachant pas l'itinéraire qui suivrait ou même la date de leur retour. Là-bas, Amélie et Léa ont passé une journée dans un centre qui avait accueilli une éléphante gestante et un éléphant d'un an. Elles ont pu les côtoyer en les nourrissant et en les lavant dans une rivière.

### Belles destinations

Parmi les beaux endroits visités et les meilleurs moments vécus, Léa Schwarz, 9 ans a raconté que sa destination de prédilection pour célébrer son anniversaire a été l'Australie. Voici son explication : « Ma tante vit là et je sais qu'elle fait de vraiment bons gâteaux. » La jeune fille a aussi aimé la présence de kangourous, de koalas, de lézards et de nombreux oiseaux. Les enfants du couple ont passé une journée au zoo pour observer et nourrir les animaux.

Amélie Shwarz, 12 ans, a adoré la Turquie. Elle souhaitait voir les paysages. « Istanbul est la seule ville au monde qui est moitié Europe, moitié Asie. J'ai aimé prendre le bateau qui séparait les deux continents. Je voulais aussi voir la mosquée bleue et le musée Hagia Sophia. »

Quant à Michèle Culhane, elle a préféré le Népal. « J'adore les montagnes, j'ai toujours voulu aller aux Himalaya et le peuple m'intéressait, c'est hindou et nous n'avons pas eu la chance d'aller en Inde, alors le Népal était un peu comme une introduction à la culture hindoue avec un côté bouddhiste dans les montagnes. De pouvoir marcher de village en village pendant cinq jours, c'était magnifique, et aussi de rester avec deux femmes qui nous ont accueillis dans leur maison.

Steve Schwarz, lui, a beaucoup apprécié son temps aux Pays-Bas. Il a connu des membres de sa famille qu'il n'avait jamais rencontrés. Un excellent moment selon lui.

La mère de Michèle Culhane les accompagnés pendant le début du voyage. « J'ai eu la chance d'aller en Thaïlande passer un mois avec la petite famille et en Turquie pour trois semaines, donc c'était formidable. »

### Des souvenirs inoubliables

Michèle Culhane confie un de ses plus beaux souvenirs : « Lorsqu'on a fait du bénévolat au Cambodge, on a enseigné l'anglais et on a appris à connaître le monde qu'il y avait à la petite école. Il y a aussi les deux femmes avec qui nous avons habité au Népal. Rencontrer les gens locaux et vivre la vie là-bas. »

La grand-mère raconte qu'un beau moment pour elle a été ses marches dans la jungle qui lui ont demandé du courage. Pour Amélie, il y a eu le village au Cambodge, les éléphants en Thaïlande, mais surtout toutes les sucreries et la bonne nourriture qu'ils ont pu partager pendant leur voyage.

Bien que ce fût une expérience de rêve pour la famille, la famille a quand même été confrontée à certaines réalités : elle était présente lors du tremblement de terre survenu au Népal, le 25 avril dernier. Il s'agit d'un mauvais souvenir pour Amélie. Elle a eu très peur.

Léa a vécu des difficultés à l'école : « C'était toujours difficile puisqu'on ne voulait pas faire le travail, on voulait toujours explorer et aller voir des choses, mais on devait travailler. » De fait, leurs parents faisaient l'école à la maison : « On essayait de travailler quelques heures par jour : français, anglais, mathématiques, on avait les cahiers et manuels de l'école. Ce qu'on faisait de différent de l'école, c'est que les filles devaient écrire un journal aux deux jours. C'était un gros défi, on sait qu'elles ont appris des choses qu'elles n'auraient pas nécessairement vues à l'école. », raconte Mme Culhane. Notamment, pendant les dix mois, la famille a appris différents mots dans diverses langues, elle a pu découvrir différentes cuisines et a vécu comme les habitants des pays visités.

D'un pays à l'autre, ils se logeaient selon les ressources. Au Pays-Bas et en Australie, ils ont été hébergés par de la famille, sinon, ils visitaient des auberges ou des hôtels bon marché.

La famille Culhane-Schwarz est revenue au Canada à la fin de juin.

### Une aventure à recommencer!

Si c'était à refaire, les filles ne voudraient pas partir aussi longtemps. Pour elles, trois ou quatre mois suffiraient. Les sœurs ont d'ailleurs déjà prévu retourner dans les pays visités à l'âge adulte pour voir les changements et venir en aide aux gens.

Madame Culhane dit ne pas regretter toute la recherche qu'elle a effectué tout au long du voyage. « C'était vraiment une belle expérience. »

# Éditorial

## Le droit à l'information

*Alain Bessette*

On parle beaucoup de démocratie et de droit à l'information en cette période de campagne électorale. C'est tout à fait normal.

Depuis des années, il se fait grand cas des coupes à Radio-Canada et de l'impact que ces compressions peuvent avoir sur la qualité de l'information reçue par les Canadiens. En effet, la société d'État est notre garant d'un droit à une information neutre et sans attache à un groupe d'intérêt particulier.

Qu'on le veuille ou non, si les seuls médias existants n'étaient que la propriété de personnes ou d'organisations richissimes, on ne pourrait jouir de la même information neutre. Il y aurait une ligne directrice claire au sein des salles de nouvelles afin de favoriser les nouvelles appuyant le statu quo, comme c'est malheureusement le cas aux États-Unis. Lors des grandes crises mondiales dans lesquelles pataugeaient allègrement l'armée américaine, plusieurs Américains affirmaient que leur meilleure source d'information qui ne faisait pas que répéter les communiqués de l'armée et de la CIA était le réseau *CBC Newsworld*.

Au Canada, à défaut de courir le risque de se couvrir de ridicule, les réseaux privés se doivent d'adopter une ligne plus neutre face à l'information. S'ils ne le faisaient pas, ces réseaux perdraient de leur crédibilité au profit du réseau d'état.

Il y a une autre attaque en ce moment contre le droit à l'information, surtout dans les petites communautés de langues officielles en milieu minoritaire. En prenant la décision de centrer ses campagnes promotionnelles vers Internet, le gouvernement fédéral a pratiquement démoli quelques journaux francophones hors Québec, surtout les journaux provinciaux.

En effet, certains de ces journaux ont les genoux à terre en ce moment. Dans certains cas, les revenus de vente de publicité au gouvernement fédéral représentaient une grande majorité de leurs revenus. Or, au cours des quatre dernières années, ces revenus ont chuté de 75 % dans certains cas, obligeant des réaménagements importants à la baisse pour ces journaux.

La survie de ces journaux communautaires est importante pour la communauté, surtout si elle croit à l'importance d'une couverture journalistique professionnelle de ses activités. Il faut évidemment reconnaître que pour une tranche de la population plus âgée, Internet n'est pas une option dans leur quête d'information. Le journal local reste souvent leur source principale d'information.

On peut maintenant comprendre pourquoi la Société acadienne de la Nouvelle-Écosse part à la défense de son seul journal provincial francophone.



Amélie et Léa Schwarz devant la Tour Effel à Paris, en France. (Crédit photo: Steve Scwarz)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord et Noémie Bérubé
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







**Représentation commerciale nationale**
**Lignes Agates Marketing**
**1-866-411-7486**



Nouvelle programmation

# 31e saison riche en culture pour le NACC

**La nouvelle programmation du Northern Arts and Cultural Centre pour la saison 2015-2016 est désormais disponible. Encore une fois cette année, des talents de partout viendront vous charmer.**

*Noémie Bérubé*

D'entrée de jeu, la directrice générale et artistique, Marie Coderre, rappelle que le mandat du NACC est de promouvoir le plus possible les artistes du Nord, mais également de faire découvrir des artistes du Sud pour amener une nouvelle exposition artistique.

« Cette année, nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que le NACC voyage beaucoup dans une année, il couvre les cinq régions des TNO. On a un circuit qui va à Norman Wells, Inuvik, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith et Yellowknife. On a des saisons de spectacles et des programmes éducatifs pour les jeunes partout à travers les TNO », informe Marie Coderre.

Cette année, l'équipe du théâtre souhaite rendre hommage aux petites collectivités en leur donnant une voix et en leur faisant prendre conscience que le NACC leur appartient aussi. La directrice souligne que cela demeure un gros défi de promouvoir les spectacles localement à partir de Yellowknife. Le NACC essaie de présenter quatre spectacles par collectivité, selon le financement disponible. « C'est super important d'augmenter l'exposition artistique. Notre rôle est de créer un intérêt, de créer une tradition du théâtre », lance Mme Coderre.

La 31e saison s'amorcera le 11 septembre par le lancement d'un album autochtone : *Native North America*. Son producteur, Kevin Howes, a réuni plusieurs artistes pour rendre hommage et faire renaître des artistes autochtones qui ont fait de la musique country-folk entre 1965 et 1985. L'album a été coté parmi les 12 meilleurs albums country du magazine *Rolling Stone*. Kevin « Sipreano » Howes, John Angaiak, Willie Thrasher et Linda Saddleback seront de retour à l'hiver pour une tournée de ce spectacle dans les collectivités.

Il y aura aussi *Storrytelling Festival*, l'*International Lute Festival* et le Northern Arts and Cultural Centre recevra le bluesman newyorkais Guy Davis.

Le très attendu spectacle *Da Kink In My Hair* sera en sol ténois du 14 au 18 novembre prochain. La pièce de théâtre est inspirée de l'ancien show de télé canadien-anglais et se passe dans un salon de coiffure avec une ambiance caribéenne. Elle évoque les difficultés raciales sous une forme humoristique.

Le partenariat avec l'Orchestre symphonique de Montréal et le NACC conduira la récipiendaire de la *Standard Life Competition,* Yolanda Bruno, sur la scène de Yellowknife, le 23 janvier 2016. Elle sera accompagnée d'Isabelle David.

Puis, viendra le Festival pour enfants, le 30 janvier. Pour l'édition de 2016, ce sera le film *Jasper* qui sera projeté sur grand écran, le tout en partenariat avec le Festival International du film pour enfants de Montréal. Les présences de *The Three Musketeers* et *Duffle Bag Theatre* seront remarquées pendant les festivités. Également, en collaboration avec l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Bill Bestiole divertira les tout-petits par son spectacle bilingue.

Autre programme familial : la directrice artistique, Mandy Tulloch a monté un spectacle avec des élèves sur l'intimidation et les médias sociaux. Il sera présenté exclusivement à Yellowknife les 5 et 6 février 2016.

La soirée du 10 février 2016 sera réservée à The King's Singers, un ensemble vocal double récipiendaire de Grammy Award, composé de six hommes. « C'est un honneur de les avoir, c'est un des meilleurs groupe de chorale masculin au monde. On est chanceux qu'ils aient acceptés de venir dans un théâtre de 300 sièges », commente Marie Coderre.

iLumiDance, le 5 mars 2016, présentera un spectacle très technologique qui se passe dans le noir avec des effets lumineux, vous en aurez plein la vue!

Le 22 mars 2016, le NACC diffusera une série de films pour le Vancouver International Film Festival.

En 2016, le virtuose international James Ehnes soulignera son 40e anniversaire par une tournée canadienne symbolique. Celui qui a joué avec les grands plus orchestres symphoniques s'arrêtera l'instant de la soirée du 19 mai 2016 au Northern Arts and Cultural Centre de Yellowknife.

Enfin, la saison se terminera par une série de concerts des Mentee, soit huit artistes professionnels locaux avec qui le NACC travaille pendant l'année. Il s'agit d'un programme qui met l'accent sur le côté des affaires, le côté artistique, et qui leur offre l'occasion de se rapprocher d'artistes internationaux qui seront de passage pendant la saison, et avec qui ils partiront en tournée dans les collectivités. Marie Coderre souligne : « C'est une occasion pour nous de leur donner la chance de faire un spectacle dans un vrai théâtre pour qu'ils puissent, entre autres, l'utiliser pour leur démo. Ils gardent un fort pourcentage de la vente des billets. »

**Avant les spectacles**

Profitez des expositions artistiques portatives que le NACC suggère tous les mois, sous le thème de l'artiste mensuel. Aussi, à tous les spectacles, il y a un avant spectacle dans le lobby avec un artiste local « pour soutenir les artistes locaux et créer une tradition de théâtre pour les gens ».

**Comment avoir une bonne programmation**

La directrice générale et artistique ne le cache pas, elle recherche des artistes avec du contenu. « J'essaie de trouver des artistes qui vont toucher les gens par leur contenu, qui ont fait beaucoup de recherches, développé une approche unique et qui ont un bon bagage artistique. » Elle veut aussi que les artistes soient aventureux et curieux de découvrir des endroits qu'ils ne verraient pas normalement et qu'ils fassent preuve d'ouverture d'esprit.

28 août 2015

**Élection scolaire (Commission scolaire francophone)**

## Appel de nominations

La Commission scolaire francophone avise tous les électeurs de la Commission que les élections aux postes de commissaires pour la Commission auront lieu le 19 octobre 2015. Il y a trois commissaires à élire à Yellowknife et trois commissaires à élire à Hay River.

Les présentations des candidats et des candidates à l'élection au poste de commissaire scolaire doivent être reçues avant 15 h 00 le 11 septembre 2015. Les formulaires de mise en candidature peuvent être obtenus aux adresses mentionnées ci-dessous ou auprès du secrétariat des écoles Allain St-Cyr et Boréale.

Les bulletins de présentation doivent être remis au directeur du scrutin en personne ou à son bureau au 5102-51e Rue, 2e étage, Yellowknife, NT ou à la secrétaire des élections (à déterminer), au 77A Woodland, Hay River, NT

Les nominations de candidats au poste de commissaire doivent être reçues par :

- le directeur du scrutin, M. Alain Bessette, au 5102- 51e Rue, Yellowknife, NT ou
- la secrétaire des élections (à déterminer), au 77A Woodland, Hay River, NT

au plus tard le 11 septembre 2015 à 15h.

## Erratum

Par mégarde, dans l'édition du 11 juin 2015, le journal *L'Aquilon* a associé la fête de la St-Jean-Baptiste exclusivement aux Québécois, une fausse réalité. De fait, la fête de la St-Jean-Baptise est une célébration pour de nombreux francophones, majoritairement issus des communautés québécoise ou acadienne, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario, des provinces des Maritimes, de l'Ouest canadien et de la Colombie-Britannique.




Affaires autochtones et Relations intergouvernementales

**DÉCLARATION D'INTÉRÊT**

**PRÉSIDENT**

**Conseil d'administration de l'Agence de services communautaires tłıchǫ**

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les personnes intéressées à occuper le poste de président du conseil d'administration de l'Agence de services communautaires tłıchǫ à présenter leur déclaration d'intérêt.

Le conseil d'administration de l'Agence de services communautaires tłıchǫ dirige l'Agence de services communautaires tłıchǫ (ASCT), qui est responsable de la prestation des services à l'enfance et à la famille, de l'éducation et des programmes et services de santé pour les citoyens tłıchǫ et d'autres personnes dans les collectivités tłıchǫ et sur les terres tłıchǫ. En plus de ses fonctions générales en tant que membre du conseil, le président préside les réunions du conseil, communique les décisions du conseil à l'Agence, fait observer l'ordre et le décorum lors des réunions et effectue toutes autres tâches qui lui incombent.

Ce poste s'adresse aux personnes qui connaissent bien la santé, l'éducation, les services à l'enfance et à la famille et les autres programmes et services sociaux; qui respectent et désirent promouvoir la langue, la culture et le mode de vie tłıchǫ; qui sont âgés de plus de 18 ans et qui résident dans une collectivité tłıchǫ. Les personnes d'ascendance autochtone, de préférence tłıchǫ, seront favorisées. Vous trouverez la liste complète des critères définis pour le poste à l'article 4 de la *Loi sur l'Agence de services tłıchǫ*, que vous pouvez consulter au **www.justice.gov.nt.ca/en/files/legislation/tlicho-comm-services-agency/tlicho-comm-services-agency.a.pdf** (en anglais seulement).

Si vous souhaitez poser votre candidature au poste de président de l'ASCT, veuillez soumettre : une lettre d'intention dans laquelle vous exprimez votre intérêt pour le poste et indiquez les forces que vous pourriez mettre au profit du conseil; une preuve de résidence dans une collectivité tłıchǫ; et un curriculum vitae à jour. Les curriculum vitae doivent faire état de toute expérience ou connaissance dans les domaines suivants :

- **Santé**
- **Éducation**
- **Services à l'enfance et à la famille**
- **Langue, culture et mode de vie tłıchǫ**

Veuillez également expliquer en quoi vous répondez aux critères exigés pour le poste, tels qu'énoncés dans la *Loi sur l'Agence de services tłıchǫ.*

Les candidats retenus peuvent devoir fournir des renseignements additionnels ou être soumis à une vérification de sécurité approfondie.

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises par télécopieur, courrier électronique ou courrier postal aux coordonnées suivantes :

Processus de nomination, président de l'ASCT
À l'attention de Buddy Williams, conseiller à la mise en œuvre
Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Téléc. : 867-873-0540
Courriel : buddy_williams@gov.nt.ca

Les candidatures doivent nous être parvenues au plus tard à 15 h le 11 septembre 2015.

Droit à l'information

# La FANE à la rescousse des médias communautaires

*Simon Delattre,*

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles du Canada, dénonçant l'impact d'une décision fédérale sur les médias acadiens.

En 2013, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a émis une directive encourageant les ministères fédéraux à publier leurs annonces sur Internet plutôt que dans les médias traditionnels.

En apprenant ce changement de direction au mois de juin dernier, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a alors formulé une requête au Commissariat aux langues officielles. Depuis, la plainte a été jugée recevable.



*Marie-Claude Rioux, directrice générale de la FANE. (Photo : Acadie Nouvelle )*

« Nous estimons que cette directive vient priver nos médias communautaires d'une partie importante de revenus et qu'elle menace même leur existence », explique Marie-Claude Rioux, directrice générale de la FANE.

D'après M^me^ Rioux, les revenus issus des publications gouvernementales, comme des avis ou autres communications publiques, se sont effondrés à partir de 2013. Pour *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, ils seraient passés de 200 000 $ à 50 000 $ par année. Dans le cas des radios communautaires, ils auraient chuté d'environ 50 000 $ à 10 000 $.

Pour la Fédération acadienne, cette décision de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada contrevient directement à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, qui prévoit que le gouvernement fédéral doit favoriser l'épanouissement des minorités francophones du Canada, appuyer leur développement et prendre des mesures positives pour ce faire.

Le Commissaire aux langues officielles est désormais chargé de mener l'enquête, puis présentera ses recommandations au terme d'un processus de plus de six mois.

« Ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait une nouvelle politique d'émise, qui viendrait annuler la dernière et qui encouragerait les ministères et agences à utiliser les médias privilégiés par nos communautés acadiennes », précise la directrice générale.

Elle estime que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse restent attachés et dépendants de leurs médias communautaires. « Prenons le cas d'un avis de tempête, le pêcheur qui s'en va en mer, il ne vérifie pas Internet, il écoute sa radio communautaire. Même chose pour les lieux de pêche autorisés, c'est extrêmement difficile à trouver alors qu'autrefois, ça remplissait les pages du *Courrier de la Nouvelle-Écosse*. »

Marie-Claude Rioux regrette également que la population n'ait pas été consultée. « La *Loi sur les langues officielles* est quasi-constitutionnelle, les gouvernements ont l'obligation de respecter cette loi-là. Il faut toujours faire passer en priorité les intérêts des communautés de langues officielles avant de décider de façon arbitraire comment est-ce qu'on coupe, sans poser la question pour savoir quel sera l'impact sur les communautés. »



Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

**DEMANDE DE PROPOSITIONS**

**Puits de surveillance**

**SC450181**

**- Diverses collectivités, TNO -**

Le GTNO est à la recherche d'entrepreneurs intéressés à effectuer la complétion de puits de surveillance à Fort Resolution, Fort Providence, Gamètì, Kakisa, Behchokǫ̀ et Enterprise.

Les propositions cachetées doivent nous parvenir au plus tard à :

**15 h, HEURE LOCALE, LE 16 SEPTEMBRE 2015.**

Les propositions cachetées doivent être envoyées aux endroits suivants conformément aux documents de demande de propositions :

- Services partagés de l'approvisionnement, bureau de Yellowknife
  Téléphone : 867-767-9044
- Services partagés de l'approvisionnement, bureau de Hay River
  Téléphone : 867-874-7003

Les personnes qui le souhaitent pourront se procurer les documents de demande de propositions à compter du 19 août 2015 en écrivant aux Services partagés de l'approvisionnement à psstenders@gov.nt.ca.

**Renseignements généraux :**
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Édifice Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-767-9044
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.*

## Appels d'offres - Demandes de propositions



Territoires du Nord-Ouest Transports

**APPEL D'OFFRES**

**Restauration du pont de la rivière Ochre**

**CT101607**

**– Route de glace de la vallée du Mackenzie, kilomètre 722,4 –**

Le travail consiste à enlever le remblai et les garde-grèves, et à installer de nouvelles fondations sur piles, des culées en acier et des travées d'approche en béton manufacturé.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des Services partagés de l'approvisionnement de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, au plus tard à :

**15 h, HEURE LOCALE, LE 16 SEPTEMBRE 2015.**

Les documents d'appel d'offres seront disponibles le 17 août 2015. Pour en obtenir une copie, veuillez écrire à psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu le 26 août 2015, à 10 h, dans la salle de conférence du 2^e^ étage, au 5015, 49^e^ Rue, à Yellowknife, aux TNO.

**Renseignements généraux :**
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement, Yellowknife
Gouvernement des TNO
Téléphone : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.*



Territoires du Nord-Ouest Transports

**APPEL D'OFFRES**

**Construction d'un nouvel abri pour les passagers**

**CT101605**

**– Trout Lake, TNO –**

Le travail consiste à construire un abri de 80 m² pour les passagers à l'aéroport de Trout Lake conformément aux plans et aux exigences.

Les offres cachetées doivent parvenir au centre de services partagés de l'approvisionnement de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, au plus tard à :

**15 h, HEURE LOCALE, LE 3 SEPTEMBRE 2015.**

Les documents d'appel d'offres seront disponibles le 17 août 2015. Pour en obtenir une copie, écrivez à psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 9 h, le 24 août 2015, dans la salle de conférence du 3^e^ étage, au 5015, 49^e^ Avenue, à Yellowknife.

**Renseignements généraux :**
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement, Yellowknife
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.*

L'aide à mourir

# Un enjeu à l'abri des débats

*Jean-Pierre Dubé (Francopresse)*

La Cour suprême a tranché au sujet de l'aide à mourir et 80 % des Canadiens appuient la décision. Mais la question sera évacuée de la prochaine campagne électorale. Le gouvernement conservateur a attendu en juillet avant de donner suite au jugement de février, en créant un comité dont fait partie Benoît Pelletier.

« On ne siègera pas pendant les élections, souligne le professeur de droit de l'Université d'Ottawa, les consultations vont cesser au moment du déclenchement. On sera tout à fait à l'abri de la campagne électorale.

« Certains médias ont dit que les conservateurs n'ont rien fait et c'est vrai qu'on a bien peu de temps pour agir. Mais, surtout si vous êtes un conservateur, vous avez tout intérêt à ce qu'il y ait une loi qui s'applique. Autrement, c'est le vide juridique. Et tout peut arriver.

« Les conservateurs veulent offrir une réponse législative, assure Benoît Pelletier. Même si le comité n'a pas été nommé plus tôt, ils veulent qu'il se fasse quelque chose, quitte à demander un délai à la Cour suprême. Je pense que c'est bien parti maintenant. »

L'ancien ministre libéral de l'Assemblée nationale du Québec est un des trois membres, le seul bilingue, du comité de consultation externe formé en réponse au jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Carter.

Le plus haut tribunal a statué sur le cas de Gloria Taylor, qui souhaitait mourir dans la dignité. Elle était appuyée par Lee Carter, une militante qui avait aidé sa mère à terminer ses jours. Les neuf juges ont unanimement invalidé l'article de loi qui interdit le suicide assisté et fourni un nouveau cadre juridique. La Cour accordait à Ottawa un an pour modifier le Code criminel en conséquence.

Benoît Pelletier a été approché par le bureau du chef conservateur Stephen Harper, même s'il a fait partie d'un gouvernement libéral à Québec. Il se défend bien de faire de la politique fédérale.

« J'ai été membre du Parti libéral du Québec parce que c'est le seul parti fédéraliste de la province. C'est une coalition de libéraux et de conservateurs. Mais je ne suis membre d'aucun parti national.

« Je suis bien content qu'on ait pensé à moi, dit-il, c'est quand même une marque de confiance. J'ai été surpris parce que je n'ai rien écrit sur le sujet, même si j'ai analysé le jugement. J'ai accepté parce que c'est un sujet de grande importance pour les Canadiens et ça fait partie de ce qu'on appelle le service public. »

Les membres du comité ne reçoivent en effet aucune rémunération. « Nos dépenses sont payées mais c'est bénévole, absolument. »

Benoît Pelletier n'est pas dérangé par le fait que ses deux collègues du comité, l'Ontarienne Catherine Frazee et le Manitobain Harvey Chochinov, se soient prononcés publiquement contre l'aide médicale à mourir.

« Ils doivent vivre avec le jugement. Le gouvernement aussi. Les conservateurs ont exprimé un point de vue et la Cour ne l'a pas retenu. Nos travaux partent de la prémisse que c'est ça l'état du droit. On ne nous demande pas de revoir l'arrêt Carter. Il n'y aura pas de débat sur le suicide assisté ou l'euthanasie, mais sur comment on avance avec l'aide médicale.



*Selon Benoît Pelletier,« C'est un dossier qui fait partie des compétences à la fois d'Ottawa et des provinces. » (Photo : Université d'Ottawa)*

« Le mandat du comité est posé en termes très généraux, précise le professeur. On doit consulter les 26 intervenants dans l'affaire Carter et les autorités médicales. Nous allons faire un rapport de ce qu'on aura entendu et proposer des options en vue d'une réponse législative.

« Ce qu'il faut trouver, c'est une façon de faire, ajoute Benoît Pelletier. On va regarder la législation du Québec et le partage des compétences : ce que le fédéral peut faire, ce que les provinces peuvent faire. » Le Québec est la seule province qui a légiféré sur la question, en adoptant en 2014 par une forte majorité le projet de loi *Mourir dans la dignité*.

L'ancien ministre ne s'offusque pas des commentaires du ministre de la Justice, Peter MacKay, à l'effet que le gouvernement n'est pas tenu d'adopter les conclusions du Comité. « J'ai déjà été en politique, je sais comment ça se passe. À la fin, c'est une décision du cabinet et ensuite du Parlement. C'est évident que le gouvernement n'est pas lié. »

Le rapport du comité doit être présenté au gouvernement au plus tard à la fin de l'automne.

Nouvelle entreprise à Yellowknife

# *Simplement Henna* par Pascaline Gréau

**Depuis peu, la francophone Pascaline Gréau possède son entreprise de henné. Elle parcourt les festivals de la ville dans le but de faire découvrir son art.**

*Noémie Bérubé*

D'aussi loin qu'elle se souvient, Pascaline Gréau a commencé à pratiquer l'art du henné à l'âge de 16 ans avec des amis. En mai dernier, elle a présenté une demande à la ville de Yellowknife pour obtenir un permis d'entreprise personnelle de décorations temporaires du corps et de bijoux de peau. Voilà déjà deux mois qu'elle peut charmer petits et grands par ses créations artistiques.

**Qu'est-ce que le henné?**

Le henné est une plante qui pousse à l'état naturel dans les régions tropicales et subtropicales d'Afrique, d'Asie du Sud et d'Australasie. On utilise ses feuilles pour les sécher et puis, pour les mettre en poudre. Le henné est très connu pour son utilisation dans les soins de beauté, des cheveux et des ongles. Il sert également de protection solaire. Son existence remonte à plusieurs siècles, on dit que du henné a été retrouvé sur les ongles des momies. Beaucoup de passages rituels où on l'utilise lui sont associés, mais il n'est relié à aucune religion.

**Étapes du henné**

Pascaline Gréau achète la poudre de la plante et avec l'aide d'ingrédients naturels, elle la transforme en pâte qui va servir à faire des dessins. Il est important de mentionner que la plante a une propriété colorante, une fois sèche elle deviendra couleur marron foncé. « Tout est fait à main levée! », s'exclame-t-elle.

Mme Gréau montre à ses clients un catalogue de dessins qu'elle a elle-même créés ou échangés avec des amis. Selon leur budget, les clients choisissent le dessin et elle le trace sur la partie du corps sélectionnée. Elle peut aussi y aller avec l'inspiration du moment si le client ne parvient pas à se décider. Le henné sèche rapidement, selon l'épaisseur (de 15 à 20 minutes environ). « On doit le laisser sur la peau le plus longtemps possible pour que ça accentue la couleur du henné, la couleur de la teinte et lorsque cela sèche, le henné s'effrite et il ne faut surtout pas mettre d'eau pour les 24, voire 48 heures suivant l'application. Quand la pâte déposée tombe, la couleur est orange claire et dans les 24 heures, ça va s'oxyder et tourner marron foncé. », lance la professionnelle.




*Pascaline Gréau, grâce à son art henné, décore le ventre de futures mamans. (Crédit photo: Pascaline Gréau)*

L'artiste francophone de henné offre aussi le service « prénatal » : un dessin tracé sur le ventre d'une femme enceinte, en fin de grossesse. Dans certaines cultures, il s'agit d'une bénédiction pour la maman et le bébé à venir.

« Récemment, j'ai fait ma première expérience de henna crowns, soit la décoration du crâne de femmes atteintes de cancer ou de maladies qui causent la perte de cheveux. C'était une superbe expérience et du coup, j'espère en faire d'autres, parce qu'il y avait beaucoup d'émotions et que j'ai rencontrés des femmes exceptionnelles. »

En plus, il est possible de réserver ses services lors de partys privés sur rendez-vous. Les prix des décorations varient selon leur complexité, peu importe l'événement.

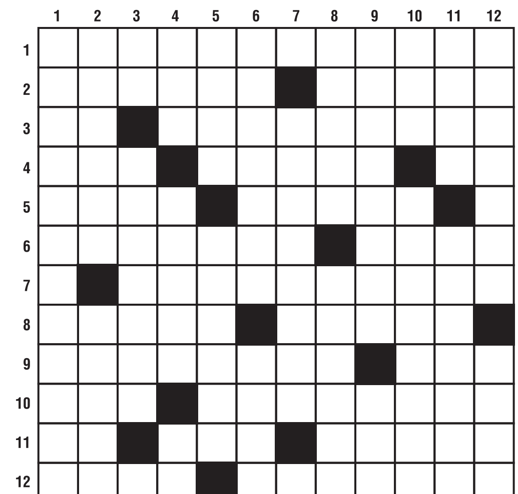
**Prenez garde au henné noir**

Pascaline Gréau met en garde contre le henné noir (décoration finale noire plutôt que marron). Celui-ci pourrait s'avérer dangereux pour la peau, car il contient des produits chimiques dangereux.

Vous pouvez retrouver les œuvres de Pascaline Gréau sur sa page *Simplement Henna by P.Gréau* ou visiter son profil sur NWT Arts.

# MOTS CROISÉS

**Nº 386**



**HORIZONTALEMENT**

1- Automobile à quatre roues motrices.
2- Qui fait preuve de politesse raffinée. – Écrivain français (1689-1773).
3- Doublée. – Caractère de ce qui est couvert d'écume.
4- Trois fois. – Prénom masculin. – Infinitif.
5- Jeter en l'air avec force les pieds de derrière en parlant d'un cheval. – Rebut de la société.
6- Croûte noirâtre qui se forme sur les plaies. – Greffe.
7- Espaças, étalas.
8- Pousse sur les vieux arbres. – Superposer des poissons salés dans les barils.
9- Espérances, souhaits. – Qui manque de vivacité.
10- Rait. – Sel de l'acide arsenieux.
11- Possessif. – Capitale d'Arménie. – Maintenues.
12- Matériau synthétique imitant le cuir. – Dérapée, glissée de côté.

**VERTICALEMENT**

1- Gâteau dans lequel la farine, le beurre, le sucre, les œufs sont à poids égal.
2- Cobra femelle. – Bifteck.
3- Se suivent. – Qui existe depuis peu.
4- Chantier. – Qui a de l'élégance. – Dupe.
5- Outil en forme de S. – Relatif au Rhin.
6- Passe en revue. – Au bridge, tout pli au-delà du sixième.
7- Particules formées d'agrégats.
8- Île des Samoa occidentales. – Tendit des filets pour prendre des oiseaux.
9- Facilement. – Ville de l'ex-Yougoslavie.
10- Opération postale. – Ce qui est contraire (pl.).
11- Tribunal ordinaire du Saint-Siège qui instruit les causes matrimoniales. – Dont le dos est orné de grisaille en compartiments.
12- Agacés. – Fait tort.

RÉPONSE DU Nº 386

# Horoscope

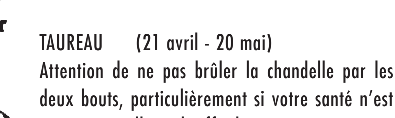
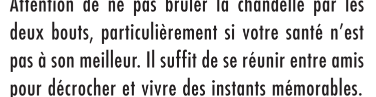
SEMAINE DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2015

**Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge**



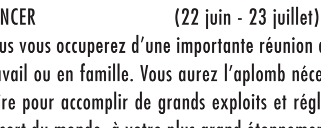


BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous vivrez beaucoup d'action. Vous pourriez même pratiquer un nouveau sport avec un compagnon très charismatique. Vous découvrirez de nouvelles méthodes pour accroître vos revenus.

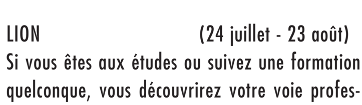
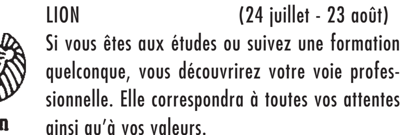



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Attention de ne pas brûler la chandelle par les deux bouts, particulièrement si votre santé n'est pas à son meilleur. Il suffit de se réunir entre amis pour décrocher et vivre des instants mémorables.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il ne serait pas étonnant que vous ayez à refaire votre garde-robe pour le travail. Avec de nouveaux vêtements et peut-être un nouveau look, vous développerez une bien meilleure confiance en vous.

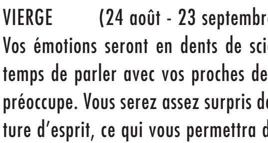


CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous vous occuperez d'une importante réunion au travail ou en famille. Vous aurez l'aplomb nécessaire pour accomplir de grands exploits et régler le sort du monde, à votre plus grand étonnement.



LION (24 juillet - 23 août)
Si vous êtes aux études ou suivez une formation quelconque, vous découvrirez votre voie professionnelle. Elle correspondra à toutes vos attentes ainsi qu'à vos valeurs.




VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vos émotions seront en dents de scie. Prenez le temps de parler avec vos proches de ce qui vous préoccupe. Vous serez assez surpris de leur ouverture d'esprit, ce qui vous permettra d'apaiser vos états d'âme.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Il est toujours plus facile de s'entendre avec des gens avec qui on n'est pas impliqué émotionnellement. Tâchez d'éviter de parler d'argent avec les membres de votre famille; vous ne pourrez rien leur refuser.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Au travail, vous vous occuperez de toutes les urgences. Vous devrez faire preuve de diplomatie et de tact pour arriver à vous entendre avec les autres, incluant votre amoureux.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous devrez inévitablement mettre les bouchées doubles pour réussir à accomplir tout ce que vous aviez prévu. Il y a de bonnes chances que vous soyez chaudement applaudi, pour une raison ou pour une autre.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Bien que la vie de famille demande passablement d'énergie, elle apporte aussi beaucoup de gratitude. Vos proches se sentiront en confiance avec vous et vous serez le centre de leur univers, à votre plus grand bonheur.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez probablement de nombreux déplacements à effectuer. Vos enfants auront tendance à vous faire jouer au taxi. N'oubliez pas de prendre en note les bonnes directions ou de vous munir d'un GPS.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Il est possible que vous ayez quelques détails à régler avec votre directeur de banque. Vous aurez l'heure juste concernant votre situation sentimentale. Une bonne communication engendrera des miracles.